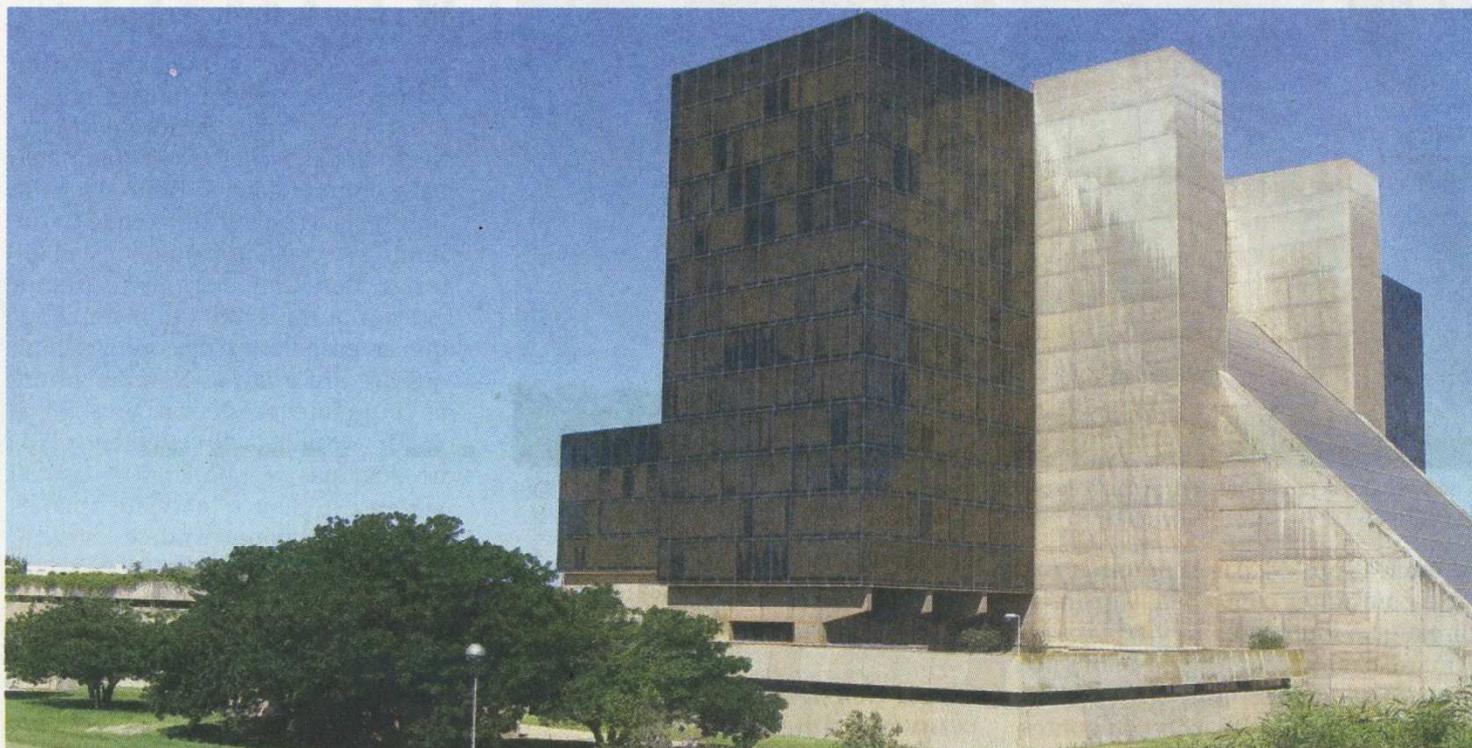


Top 500 des plus grandes entreprises marocaines

## Le groupe OCP confirme son leadership



Avec plus de 48,9 milliards de dirhams, en hausse de 4,2%, l'Office est en tête du classement des 500 plus grandes entreprises marocaines.

**Le groupe OCP a terminé à la première place du classement des 500 plus grandes entreprises marocaines, dévoilé le 26 octobre à Rabat. Avec un chiffre d'affaires de 48,9 milliards de DH en 2014, en hausse de 4,2% sur un an, le géant mondial des phosphates confirme son leadership.**

**L'**OCP est l'entreprise marocaine ayant réalisé le plus gros chiffre d'affaires en 2014. Avec plus de 48,9 milliards de dirhams, en hausse de 4,2% sur un an, le groupe s'adjuge à nouveau la tête du classement des 500 grandes entreprises marocaines, dévoilé lundi soir à Rabat.

Le groupe Renault Commerce Maroc s'empare de la cinquième position, avec 24,12 milliards de DH.

Le géant phosphatier pointe ainsi devant le raffineur Samir (44 milliards) et l'Office national de l'eau potable et de l'électricité (29,55 milliards). Avec 29,14 milliards, l'opérateur historique Maroc Telecom occupe la quatrième place, tandis que Renault Commerce Maroc ferme le Top 5 en affichant un chiffre d'affaires de 24,12 milliards. En fait, le groupe automobile dame le pion à Afrika SMDC, filiale d'Akwa Group, reléguée au sixième rang avec des revenus de 22,1 milliards de DH. Marjane Holding (14 milliards de DH de CA et

36,7% de croissance en une année) s'empare de la septième place, devant Royal Air Maroc (13,8 milliards), Vivo Energy (12 milliards) et la Société marocaine des tabacs (11,5 milliards) qui boucle le Top 10.

Notons que le classement du Top 500, initié par le mensuel «Économie et Entreprise», se base sur les résultats 2014, ainsi que sur les croissances réalisées par les différents groupes. La soirée de présentation de ce classement a été marquée par la présence de plusieurs dirigeants et chefs d'entreprises.

Profitant de l'occasion, le président de la Commission fiscalité à la Confédération générale des entreprises du Maroc, Abdelkader Boukhris, a souligné que les entreprises ont besoin d'investir sans entrave et donc d'une visibilité pour établir leurs prévisions et se projeter dans l'avenir. Selon lui, d'autres réformes doivent accompagner le projet de loi de Finances 2016, en particulier, celle de la Charte de l'investissement en stand-by depuis plusieurs années et du Code du travail. ■